

# Assemblée générale annuelle

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA  
COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ



## Procès-verbal

Tenue le vendredi  
20 avril 2018 à 10h30

Centre des congrès et  
d'expositions de Lévis

Conseil  
québécois  
de la **coopération**  
et de la **mutualité**





# Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité tenue le vendredi 20 avril 2018 – 10h30, Centre des congrès et d'expositions de Lévis

## 1. Ouverture de l'assemblée

Le président du conseil d'administration, M. Michel Gauthier, souhaite la bienvenue à tous.

Il présente les membres du conseil d'administration ainsi que le président-directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, M. Gaston Bédard.

Le président du conseil d'administration ouvre officiellement l'assemblée.

## 2. Lecture de l'avis de convocation par la secrétaire

Mme Jocelyne Rouleau, secrétaire, fait la lecture de l'avis de convocation.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour est faite par Mme Jocelyne Rouleau, secrétaire. Sur proposition de M. Robert Brouillard, appuyée M. Pierre Clermont, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

## 4. Rapport sur le nombre de délégués

La secrétaire, Mme Jocelyne Rouleau, fait part à l'assemblée qu'il y a 41 délégués avec droit de vote, 1 délégué des membres auxiliaires coopératifs et mutualistes sans droit de vote et 2 délégués des membres auxiliaires associés sans droit de vote.

## 5. Adoption du procès-verbal du 16 mars 2017

Sur proposition de M. Clément Asselin, appuyée par M. Marc Duplantie, il est résolu à l'unanimité de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2017.

La secrétaire, Mme Jocelyne Rouleau, fait une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mars 2017.

Sur proposition de M. Robert Brouillard, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mars 2017.

## 6. Message du président

Le président du conseil d'administration, M. Michel Gauthier, livre son message.

Avant de le faire, il remercie Mme Monique F. Leroux, présidente du Sommet international des coopératives, pour l'apport d'un montant de 100 000 \$ à la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité qui servira de levier aux projets des jeunes via le Programme ÉduCOOP.

Par la suite, il fait part aux membres réunis en assemblée générale des éléments importants qui ont marqué l'année 2017.

- › les secteurs coopératifs forestier et alimentaire ont été particulièrement touchés par la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)
- › l'appui des gouvernements fédéral et provincial pour faire valoir l'importance du maintien du système actuel, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'offre ;
- › la délocalisation d'entreprises majeures au Québec ; à cet effet, la création de meilleures conditions par la formation et la promotion du modèle d'affaires coopératifs doit se poursuivre ;
- › la sensibilisation auprès des jeunes entrepreneurs au modèle d'affaires coopératifs via la tournée de la direction générale « Notre empreinte sur le monde » ;
- › l'émergence de l'économie collaborative ;
- › la création de différentes plateformes d'affaires en ligne ;
- › l'importance du virage numérique de nos membres ;
- › le dynamisme des régions.

## 7. Rapport de la direction générale

Le président-directeur général, M. Gaston Bédard, présente à l'assemblée son rapport pour l'année 2017.

Il souligne les éléments majeurs auxquels l'équipe du CQCM a contribué :

- › collaboration à la mise en place de cinq des filières soutenues par la CDRQ : les fermes coopératives, les services marchands de proximité, Contact TIC, l'accès à Internet haute vitesse et le loisir et tourisme ;
- › appui au déploiement du volet reprise coopérative mis en place par le Centre de transfert d'entreprises du Québec (CTEQ) ;
- › établissement d'un partenariat entre le CQCM, la CDRQ et le Fonds Essor et coopération qui a permis à la CDRQ d'offrir aux promoteurs et aux coopératives le financement du Fonds Essor pour les projets de 50 000 \$ à 500 000 \$ ;
- › animation de trois espaces de collaboration : les coopératives de services marchands de proximité, Développer Montréal et les services à la personne ;
- › la création, en collaboration avec COOPSCO, le Réseau des EÉSAD et la Mutuelle de prévention des EÉSAD du premier portail d'éducation coopérative des réseaux.

## 8. Rapport financier au 31 décembre 2017

Le président du conseil d'administration invite le trésorier, M. J. Benoît Caron, à présenter le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs pour l'année se terminant le 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, les revenus du CQCM s'élevaient à 6 823 018 \$ et les charges de l'organisation totalisaient 6 792 632 \$. L'excédent d'opérations généré était de 30 386 \$ comparativement à 29 775 \$ en 2016.

L'aide gouvernementale et contributions des membres et partenaires afférentes à la réalisation des différents projets du CQCM se sont élevées à 5 883 253 \$, représentant 86 % des revenus du Conseil.

Au chapitre des dépenses, les charges liées à des projets représentaient 92 % des dépenses totales du CQCM tandis que les charges institutionnelles en représentaient 8 %.

Le CQCM a terminé cette dernière année financière avec des actifs d'une valeur de 5 275 440 \$, des passifs de 4 610 817 \$ et un avoir des membres et de la coopérative totalisant 664 623 \$.

## 9. Nomination de l'auditeur pour le prochain exercice

Sur proposition de M. Luc Forget, appuyée par M. Clément Asselin, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du conseil d'administration d'accorder à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, le mandat de réalisation de l'audit des états financiers du Conseil pour l'année 2018.

## 10. Rapport du Comité de mise en candidature et élection des administrateurs

La présidente du Comité de mise en candidature, Mme Jocelyne Rouleau, présente les candidats aux postes d'administrateurs du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Élection des administrateurs (Article 21.4)

Les candidats aux postes d'administrateurs sont les suivants :

- > **Fédération des caisses Desjardins du Québec**  
Administrateur : Mario SIMARD
- > **SSQ Mutuelle de gestion**  
Administratrice : Marie LAMONTAGNE
- > **La Coop fédérée**  
Administratrice : Muriel DUBOIS
- > **Coopérative de développement régional du Québec**  
Administrateur : Jacques COLLINS
- > **Fédération des coopératives de câblodistribution et de télécommunication du Québec**  
Administrateur : Stéphane ARSENEAU
- > **Fédération des coopératives du Nouveau-Québec**  
Administrateur : Sokchiveneath TAING CHHOAN

- > **Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire**  
Administrateur : André GAGNON
- > **Confédération québécoise des coopératives d'habitation**  
Administratrice : Jocelyne ROULEAU
- > **Fédération des coopératives funéraires du Québec**  
Administrateur : Alain LECLERC
- > **Réseau COOP**  
Administratrice : Isabel FAUBERT-MAILLOUX
- > **Fédération des coopératives des paramédics du Québec**  
Administrateur : Pascal RIVARD
- > **Promutuel Assurance**  
Administrateur : Michel GAUTHIER
- > **La Capitale mutuelle de l'administration publique**  
Administrateur : Jean ST-GELAIS
- > **Fédération québécoise des coopératives forestières**  
Administrateur : Jocelyn LESSARD
- > **Fédération des coopératives d'alimentation du Québec**  
Administrateur : Clément ASSELIN
- > **Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec**  
Administrateur : J. Benoît CARON
- > **Agropur coopérative laitière**  
Administrateur : Roger MASSICOTTE
- > **Co-operators**  
Administrateur : Marc DUPLANTIE
- > **Membres associés**  
Observateur : Luc Audebrand
- > **Coopératives et mutuelles Canada**  
Observatrice : Denyse GUY
- > Poste jeunesse (Article 21.5)
- > **Comité jeunesse 18-35 ans**  
Administrateur : Francis LADURANTAYE

Sur proposition de M. Jocelyn Lessard, appuyée par M. Michel Ferland, il est résolu à l'unanimité de déclarer élues les personnes ci-haut mentionnées.

M. Michel Gauthier félicite les administrateurs de leur nomination au conseil d'administration du CQCM et souhaite la bienvenue à Mmes Muriel Dubois, 1<sup>re</sup> vice-présidente à La Coop fédérée, Marie Lamontagne,

conseillère stratégique au président-directeur général de SSQ Mutuelle de gestion, et MM. Pascal Rivard, président de la Fédération des coopératives de paramédics du Québec, et Luc Audebrand, professeur agrégé de l'Université Laval.

## 11. Période de questions

Aucune question n'est soulevée à ce point de l'ordre du jour.

## 12. Divers

Le président souligne le départ des administrateurs qui ont quitté en cours d'année. Il les remercie chaleureusement et leur offre un coffret des produits Citadelle, Coopérative de producteurs de sirop d'érable. Il s'agit de :

- > Luc Forget de La Coop fédérée ;
- > Alain Gaudreau de la Fédération des coopératives des paramédics du Québec ;
- > Pierre Genest de SSQ ;
- > Claude-André Guillotte de l'IRECUS.

## 13. Levée de l'assemblée

Toutes les affaires à l'ordre du jour ayant été traitées, sur proposition de M. Clément Asselin, appuyée par M. Francis Ladurantaye, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.

---

Le président du conseil d'administration

---

La secrétaire

